



L'Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence

la Maison des Sources

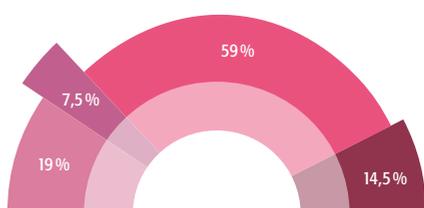
Actions & perspectives
Vie institutionnelle


Le Clos du Nid

L'Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence : la Maison des Sources

EN CHIFFRES

La Maison des Sources s'inscrit dans un objectif de diversification des moyens de prise en charge destinés aux personnes vulnérables. Il est un instrument déterminant de la politique de maintien à domicile et pour les personnes vivant en institution, l'occasion de se distancer ou d'expérimenter d'autres formes d'accueil.



Provenance

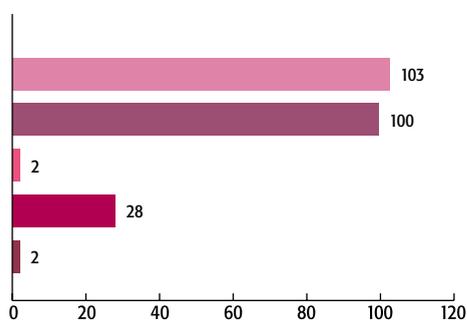
Lozère	Départements limitrophes (Hors Région)	Région Occitanie	Autres
19%	7,5%	59%	14,5%

- Nombre de places autorisées **24 places** (dont 2 réservées aux urgences situationnelles)

- Nombre de personnes accueillies dans l'année **275**

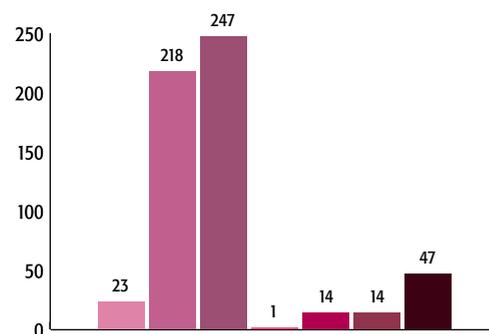
- Moyenne d'âge **45 ans**

- Temps d'accompagnement moyen **10 jours**



Origine

Domicile ou famille d'accueil	119
ESMS (dont 24 du Clos du Nid)	124
Ehpad	2
Établissements sanitaires	28
Autres	2



Motifs de séjour

Urgence	23
Répit aidants	218
Répit Usagers	247
Convalescence	1
Découverte d'un ESMS	14
Évaluation	14
Distanciation	47

Nos temps forts

2021

- Accueil renforcé de public dont la prise en charge a été affectée par la pandémie : aidant atteint du COVID, fermeture d'unité dans les établissements ...
- Maintien de l'accueil de stagiaires et étudiants infirmiers afin de leur permettre de découvrir les spécificités de l'établissement mais également pour fidéliser les jeunes professionnels.



Nos perspectives

2022

Un établissement "passerelle"

Une des missions méritera d'être renforcée, celle de "passerelle", à savoir l'accueil de personnes pour un temps de transition. Cela peut concerner par exemple des jeunes en sortie d'IMPro et qui vont intégrer un ESAT et/ou un Foyer. Le but est de faciliter la transition et l'acculturation entre le monde des enfants et celui des adultes. La Maison des Sources peut aussi devenir la porte d'entrée du médico-social pour des personnes orientées par la CDAPH, ayant subi un accident de vie et devant intégrer un établissement. Il s'agira là d'un "sas d'acceptation".

Un accueil temporaire pour enfants et adolescents

La Maison des Sources sera amenée à participer à une réflexion avec l'A2LFS, gestionnaire sur la Lozère de 10 établissements sanitaires et médico-sociaux, sur le projet de création par cette Association d'un accueil temporaire et d'urgence pour enfants et adolescents.

NOS +

- Adaptation de l'accompagnement,
- Réponse à une diversité de besoins : répit, transition, urgence.



“

Vous avez dit "inclusifs" !

L'EATU dispose d'un chemin goudronné accessible et sécurisé, conduisant au centre-ville de Marvejols, que les résidents peuvent emprunter en toute autonomie.

« Je vis seul à Saint-Chély où j'ai mes habitudes. Je viens à la Maison des Sources régulièrement. Je sors tout seul pour aller faire mes courses et aller regarder la pétanque. Maintenant j'ai aussi mes habitudes à Marvejols ! » Pierre.

”

Notre accompagnement

INNOVANT

Le public

- Personnes âgées de 18 ans et +.
- En situation de handicap intellectuel, psychique, moteur, sensoriel, associé ou non.

Les missions

- Séjour de répit des usagers et de leurs aidants,
- Séjours de distanciation et d'évaluation,
- Séjours de convalescence,
- Séjours pour des évaluations médico-sociales,
- Séjour pour expérimenter d'autres formes d'accueil et de transition,
- Séjour d'urgence situationnelle, comme le décès de l'aidant par exemple.



Les objectifs du séjour

Les réponses apportées par la Maison des Sources tendent à assurer la protection, le bien-être et l'intégration des personnes handicapées :

- En participant au développement, à l'épanouissement et à la réalisation des potentialités facilitant l'autonomie de la personne accueillie,
- En préservant, renforçant les liens familiaux,
- En améliorant la qualité de vie de la personne accompagnée,
- En favorisant son intégration sociale tenant compte de ses possibilités.

Les modalités de séjours

Les séjours peuvent être programmés pour une durée maximale de 90 jours sur 12 mois consécutifs :

- De façon ponctuelle, pour faire face à un besoin précis, non urgent et limité dans la durée,
- De façon séquentielle, selon une programmation convenue à l'avance,
- En urgence pour faire face à une situation ou un événement exigeant une réponse immédiate ou dans un délai très court dans l'attente d'une solution appropriée.

“ Vous avez dit “expert” ?

« En juillet dernier, les équipes de l'EATU sont interpellées par la Délégation Départementale de l'ARS pour l'accueil en urgence de deux sœurs polyhandicapées dont la maman est hospitalisée sur Toulouse. Aucun établissement social et médico-social (ESMS) de Haute Garonne ne peut donner de réponse favorable à leur admission. En 2 jours, l'EATU organise leur entrée pour un séjour de 14 jours. Cet accueil a permis de pallier une urgence, de faire découvrir un ESMS aux jeunes femmes et de réaliser des évaluations par différents professionnels qui ont été remises à la MDPH31 afin d'étayer les demandes auprès de structures pour leur proposer un accueil adapté. » Marjorie Eschrich, Directrice de l'établissement.



Les conditions d'admission

- Être détenteur d'une notification CDAPH (Commission Départementale pour l'Autonomie des Personnes Handicapées) précisant l'orientation en accueil temporaire,
- Déposer un dossier de préadmission auprès de l'établissement composé d'un volet administratif, médical et des éléments du projet d'accueil temporaire,
- Une commission d'admission pluridisciplinaire se réunit tous les 15 jours pour étudier l'ensemble des demandes,
- Après étude du dossier, une date d'entrée et le séjour sont programmés, si possible après une visite.



Des équipements et des services spécialisés

- Des stimulations sensorielles : espace type Snoëzelen, musique avec équipement BAO-PAO,
- Des activités motrices et de rééducation pour la mobilisation et les prises en charge en cours,
- Des espaces bien-être : salon de coiffure, d'esthétique, de relaxation, baignoires de balnéothérapie,
- Des activités d'éveil et de créativité,
- Un cadre extérieur aménagé,
- Possibilité d'activités au sein de la ville : cinéma, médiathèque, sport ...
- Possibilités de sorties dans les environs : promenades, visites ...

L'accompagnement

Toute personne accueillie bénéficie d'une évaluation de ses besoins à son entrée en terme de :

- Soutien psychologique,
- D'aide aux gestes de la vie quotidienne,
- De suivi médical,
- De l'appui d'une assistante de service social,
- D'interventions en ergothérapie et en rééducation.



Un projet d'accompagnement est établi en fonction : toute activité programmée correspond à la réponse à un besoin exprimé et participe au développement de l'autonomie de la personne accueillie.

À la fin du séjour un compte rendu est transmis aux différents partenaires et aux équipes du nouvel établissement d'accueil ou de l'établissement d'origine afin que ce bilan puisse participer au projet personnalisé de la personne.

Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence

Maison des Sources
Quartier de l'Empery
48100 Montrodat

☎ : **04 66 32 82 24**

@ : maisondessources@closdunid.asso.fr



Établissements gérés par l'Association :

Le Clos du Nid

Avenue Pierre Semard , 48100 Marvejols

Tél : 04 66 32 03 11 - Email : contact@closdunid.asso.fr

www.closdunid.asso.fr

